



Les Douanes et les Musées s'associent pour le Patrimoine National

Les Douanes et les Musées s'associent pour le Patrimoine National A l'occasion de la Journée Internationale des Musées ce 18 mai, la Fondation Nationale des Musées (FNM) et l'Administration des Douanes et Impôts indirects (ADII) et vont s'associer pour sauvegarder le patrimoine culturel national. En attendant l'ouverture à Rabat du musée national d'archéologie et des sciences de la terre, le Patrimoine National paléontologique et géologique subit une érosion sans précédent. Les fossiles, minéraux et parfois même des pièces de très grandes valeurs scientifiques quittent régulièrement le Maroc pour se retrouver à la vente ou dans des collections publiques et/ou privées. «Partageant la même volonté d'oeuvrer à la protection de ce patrimoine», la Douane et la FNM signeront vendredi 18 mai une convention «qui scellera leur engagement en faveur de l'action culturelle au Maroc», peut-on lire dans un communiqué. La convention établira un cadre favorable à la préservation et la valorisation de l'héritage culturel national, dans le but de contribuer au développement et à la promotion de l'activité muséale au Maroc. Les partenaires envisagent un dispositif d'actions conjointes pour lutter ainsi contre le trafic illicite, y compris celui d'objets d'arts ayant une valeur artistique, culturelle, historique et patrimoniale. Concernant les objets déjà volés, des procédures adaptées seront mises en place pour récupérer ces objets et les identifier avec l'expertise de la FNM. En cas d'objets du patrimoine ou d'oeuvres d'art saisis, «dans le cadre des prérogatives qui lui sont dévolues», la Douane les mettra à



disposition de la fondation dans le but de les conserver et éventuellement de les exposer. Par ailleurs, d'après le communiqué, un programme de formation pour les agents douaniers sera mis en place afin de leur faciliter la reconnaissance des objets d'art et du patrimoine. Publié le 17/05/2018

Source web par : ecologie